

**Décision n°2020/11-01
relative à l'accréditation de
l'ECAM-EPMI
à délivrer des titres d'ingénieur diplômé**

Ecole

ECAM-EPMI

Privée EESPIG

Académie : Versailles

Réseau, groupe : Groupe ECAM, FESIC, membre associé de CY Paris Cergy Université

Site de l'École : Cergy-Pontoise, Grasse

Données certifiées

Le détail des données décrivant l'École (conditions d'admissions, droits d'inscription etc...) est consultable sur la fiche des données certifiées par l'École mise à jour annuellement sur le site de la CTI : <https://www.cti-commission.fr/accreditation>

Suivi des accréditations précédentes

Décisions n°2019/07-02

Objet de la demande d'accréditation

Catégorie NF+NS :

- Ingénieur diplômé de l'ECAM-EPMI, spécialité Optimisation des systèmes et ressources énergétiques, sur un nouveau site à Cachan, en formation initiale sous statut étudiant.

L'école propose un cycle préparatoire.

- Vu le code de l'éducation et notamment les articles L642-1 et R642-09,
- Vu la demande présentée par l'ECAM-EPMI,
- Vu le rapport établi par Alain MORETTO, membre de la CTI, rapporteur principal, Hervé COPPIER, expert consultant auprès de la CTI et Daniel CORDARY, expert auprès de la CTI, et présenté en Commission le 17 novembre 2020,

Il a été adopté la décision suivante :

Décision défavorable de la Commission des titres d'ingénieur

Extension de l'accréditation de l'école pour délivrer le titre suivant :	Type de formation	À compter de la rentrée universitaire	Jusqu'à la fin de l'année universitaire	Accréditation
Ingénieur diplômé de l'École ECAM-EPMI nouvelle spécialité "Optimisation des systèmes et ressources énergétiques", Sur le site de Cachan	Formation initiale sous statut d'étudiant	2021	-	refusée

Délibérée en séance plénière à Paris, le 17 novembre 2020.

Mesdames et Messieurs Jean-Louis ALLARD, Isabelle AVENAS-PAYAN, Pascal BIDAN, Patrick BOUVIER, Anne de CAGNY, Élisabeth CRÉPON, Françoise DELPECH, Didier ERASME, Agnès FABRE, Marie-Annick GALLAND, Hélène GRIMAUULT-DUC, Jean-Yves KOCH, Elisabeth LAVIGNE, M-Véronique LE LANN, Marie-Madeleine LE MARC, Fernando

LEAL-CALDERON, Fabrice LOSSON, Alain MORETTO, Patrick OBERTELLI, Xavier OLAGNE, Claire PEYRATOUT, Bernard PINEAUX, Serge PRAVOSSOUDOVITCH, Véronique RAIMBAULT et Patricia SOURLIER.

Approuvée en séance plénière à Paris, le 15 décembre 2020.

La présidente
Elisabeth CRÉPON



Le secrétaire greffier



Le rapporteur principal

